Horizons Nord – Pas de Calais
N°38 • 20 septembre 2013

info service

Les aides directes en avance

Les experts des Vingt-huit réunis en comité de gestion ont unanimement soutenu la proposition de la Commission européenne autorisant les États membres à octroyer au 16 octobre aux agriculteurs une avance de 50 % sur les aides directes 2013 (80 % pour la prime à la vache allaitante). Ce versement, qui intervient normalement le 1er décembre, pourra être effectué à condition que les administrations nationales aient procédé à la vérification habituelle des demandes. *« L'expérience montre qu'un ajustement comme celui-ci peut être un atout majeur pour la trésorerie d'un exploitant, ce qui est nécessaire dans certaines régions après les difficiles conditions météorologiques de cette année »*, a commenté Dacian Ciolos, le commissaire européen à l'Agriculture. Le solde de l'aide directe sera octroyé ultérieurement, en prenant en compte le taux de réduction qui sera fixé au titre du mécanisme de la discipline financière pour l'exercice budgétaire 2014.

Baisse des prix payés aux producteurs de céréales

Cet été, les prix payés aux producteurs de céréales continuaient d'être orientés à la baisse, souligne FranceAgriMer. Ainsi, la tonne de blé tendre s'échangeait 164 euros à la mi-août. Un prix inférieur de 70 euros à celui pratiqué un an plus tôt. Le prix d'acompte moyen s'établissait quant à lui à 138 €/t. Mais c'est le maïs qui a enregistré au cours de ces dernières semaines les baisses de prix les plus fortes. *« Une tonne de maïs se négociait une trentaine d'euros de moins entre juin et juillet, puis encore une vingtaine d'euros de moins entre juillet et août »*, précise FranceAgriMer. À 148 €/t en moyenne sur août, le prix ferme du maïs a entamé la nouvelle campagne avec une décote de 16 euros par rapport au blé et une réduction de 85 euros par rapport au prix pratiqué en 2012 à la même époque.

Les cotisants salariés agricoles stables

Malgré un contexte économique difficile, le nombre de salariés agricoles cotisants est resté stable en 2012. Il s'élève à 1,4 million, avec 61 % d'hommes et 39 % de femmes. Si l'âge moyen d'un salarié agricole est de 36 ans et 11 mois, ce sont les 20-30 ans qui sont les plus nombreux à adhérer au groupe. Agrica observe par ailleurs une légère augmentation du nombre de cadres, soit +0,75 % en 1 an, qui s'établit à plus de 98000. Les filières les plus représentées, en terme de nombre de salariés, sont la viticulture, puis les cultures spécialisées, les cultures et élevages non spécialisés, les caisses de Crédit Agricoles, les autres organisations professionnelles agricoles, les entreprises de jardins et paysagistes, les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'approvisionnement, les organismes de mutualité agricoles et enfin les élevages spécialisés de petits animaux.

Pac: feu vert au versement anticipé des aides

Le Comité de gestion paiements directs a approuvé le 11 septembre le versement anticipé des aides à compter du 16 octobre au lieu du 1er décembre. La FNSEA avait fait une démarche en ce sens auprès du ministre de l'Agriculture qui l'a relayée à Bruxelles, en raison des conditions climatiques très défavorables du printemps et le contexte économique difficile pour les éleveurs confrontés à une forte augmentation des charges de l'alimentation animale. Le versement anticipé porte sur 50 % de l'aide découplée ainsi que sur les 50 % des aides aux ovins et aux caprins. Les éleveurs bovins bénéficieront quant à eux d'une avance de 80 % de la prime à la vache allaitante et de 60 % de la part nationale. En outre, une avance de 75 % de l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) et de 75 % du montant de la prime herbagère agroenvironnementale (PHAE) sera versée respectivement à compter de la mi-septembre et de la mi-octobre, indique le ministère de l'Agriculture dans un communiqué.

INAUGURATION DU SILO DE ROUVIGNIES

Carré bâtit sa croissance

L'inauguration, en fin de semaine dernière, du silo de Rouvignies, marque une nouvelle étape dans le développement du Groupe Carré.

Alors que ce négoce agricole s'apprête à franchir la barre des 700000 tonnes de céréales collectées pour la campagne en cours, ce nouvel équipement situé le long du canal de l'Escaut, doit permettre à l'entreprise, qui occupe la deuxième place des sociétés de négoce en France par sa taille, d'optimiser sa logistique et de poursuivre l'élargissement de ses activités en territoire picard. Avec pour ambition d'accroître sa collecte dans les années à venir. Pour ce faire, l'entreprise familiale, qui a vu le jour en 1930, s'apprête à ouvrir son capital.

▲ Le silo de Rouvignies peut engranger 35000 tonnes de céréales qui seront expédiées par voie fluviale. Le débit de chargement des péniches est de 500 tonnes/heure.

400000 tonnes de transit/an

Opérationnelle depuis la dernière moisson, la première tranche du silo de Rouvignies, qui a nécessité un investissement conséquent, de l'ordre de 16 millions d'euros, a été officiellement dévoilée en fin de semaine dernière au public.

▲ Le Crédit Agricole Nord de France a accompagné le financement du silo. Son président, Bernard Pacory, s'est félicité de la confiance établie avec l'entreprise depuis de longues années.

Ce nouvel outil qui regroupe 14 cellules de 2500 tonnes – ce qui représente une capacité totale de stockage de 35000 tonnes – peut recevoir des péniches pouvant accueillir jusqu'à 2600 tonnes de grain. Équipé des technologies les plus en pointe en matière de séchage, de nettoyage, d'épuration et de calibrage des grains, il doit permettre au Groupe Carré d'optimiser ses coûts logistiques, mais également de s'imposer sur les marchés particulièrement exigeants de la grande exportation. Ainsi, dans un premier temps, pas moins de 400000 tonnes de marchandise devraient transiter chaque année sur ce site pour y être transportées par voie fluviale en direction notamment du port de Dunkerque.

Parallèlement, les 28000 tonnes de capacité de stockage du silo de Marquion, construit en 2001, ont été reconverties pour trouver une spécialisation dans les domaines de la meunerie, de l'amidonnerie ou encore de la malterie.

Une croissance maîtrisée

Alors que le silo de Rouvignies n'est entré en fonctionnement que depuis quelques semaines (70000 tonnes y avaient déjà transité à la fin de la semaine dernière), un autre investissement se profile déjà. Il s'agit de la réalisation d'une seconde tranche d'une capacité 20000 tonnes qui pourrait voir le jour d'ici trois ans, portant ainsi la capacité de stockage à 55000 tonnes. Un investissement qui viendra s'ajouter à celui d'une structure d'accueil accolée à la ferme pilote d'une surface de 190 ha exploitée à proximité du siège de l'entreprise à Gouy-sous-Bellonne, une structure dédiée à des travaux de recherche et de vulgarisation ouverte aux techniciens et aux agriculteurs.

Des investissements qui doivent permettre à ce *« fleuron du négoce agricole »*, ainsi que l'a souligné Jean-Jacques Vaesken, le président du syndicat du négoce Nord-Picardie, d'assurer le développement du groupe qui dispose de 72 points de collecte, emploie 200 personnes et réalise 250 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidé/an. Pour, à terme, atteindre une collecte de 1 million de tonnes de céréales grâce à *« une croissance interne dynamique »* mais également à *« une ouverture partielle du capital de l'entreprise »*, indique Frédéric Carré. Avec une concrétisation attendue au cours des tous prochains mois. ●

Philippe Duboelle

▲ Jean Carré, le fondateur de l'entreprise entouré de son fils Frédéric, de son petit-fils Maximilien et de Jean-Jacques Vaesken. En 70 ans, l'entreprise est passée d'une collecte de 4000 tonnes à 700000 tonnes.

D'Clic, accroît ses parts de marché dans l'Hexagone

■ **Président de D'Clic, une structure qui regroupe les achats de produits phytosanitaires et de semences hybrides d'une centaine de négociants ou de regroupements de négociants en France dont Nord Négoce, Frédéric Carré s'est félicité de l'élargissement des activités de la centrale d'achat aux négociants précédemment regroupés au sein d'Agrisevres, *« ce qui va permettre de consolider la part de marché de D'Clic à 9 % du marché national »*.**

Une intégration qui, selon le directeur général de D'Clic, Jean-Baptiste Barbazanges, va se traduire par un chiffre d'affaires achat de 205 millions d'euros, en croissance de 16 %. Avec pour objectif d'atteindre 15 % de parts de marché en 2015, ceci afin de *« pouvoir peser face à certains agrofournisseurs qui détiennent jusqu'à 25 % de parts de marché mais également face aux coopératives »*, souligne Jean-Baptiste Barbazanges qui précise qu'à ce jour, il ne reste plus que six à sept plateformes de ce type en France.